



Introduction

Se préparer aux épreuves de français implique de revenir sur ses années d'école, sur les cours de français du collège, la grammaire, le vocabulaire, l'orthographe... « **Bien ennuyeux !** », diront certains (certaines), en revoyant le tableau noir (ou vert), la craie, une époque qu'on voudrait peut-être oublier, l'impression d'avoir perdu son temps ou, peut-être, de n'avoir pas saisi la chance d'une culture qui nous aurait servi... après. Car l'après du collège est venu, et les « manques » se font sentir : savoir s'exprimer avec aisance, par oral, mais aussi par écrit, dire, se dire, s'expliquer, se faire comprendre. Capital, n'est-ce pas ? Et pas seulement dans la vie courante. Au bureau, dans le métier, avec les collègues, la direction, il faut **organiser** ses idées et les **exprimer au mieux** pour se défendre ou défendre son point de vue. Il y faut de l'organisation et du style ! Nécessaire, la façon correcte de tourner ses phrases sans s'embrouiller dans les temps de verbes, les mots qui ne marchent pas ensemble, etc.

Les mêmes difficultés apparaissent dans la préparation du concours.

Parce que là, on est tout seul devant la page à remplir, et il n'est pas question d'écrire n'importe quoi. Surtout si l'on connaît la matière : c'est rageant de ne pas savoir l'exprimer de la meilleure façon !

Une bonne pratique du français nous permet de gagner ce défi.

Le français est nécessaire partout, même dans les maths, dans l'économie, dans le droit...

Et l'on trouve, bien sûr, une **épreuve spécifique de français**, spécialement dans les concours de catégories B et C tels que :

- agent de recouvrement du Trésor public ;
- gendarme ;

- surveillant pénitentiaire ;
- gardien de la paix ;
- adjoint administratif territorial ;
- sapeur-pompier ;
- gardien de police municipale ;
- et, depuis juin 2008, concours commun pour les agents des impôts, des douanes, du Trésor public et de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).

Le français est une langue bien agréable ; elle nous paraît facile, elle nous permet d'exprimer nos joies, nos peines, nos surprises, nos déceptions, nos amours, nos problèmes, une langue **vivante**, quoi ! Facile, mais pas évidente à maîtriser quand on est en face de l'Administration, car il convient alors de s'exprimer avec rigueur, selon les règles, et pas selon l'humeur et l'inspiration du moment.

Il faut choisir ses **mots**. Il faut choisir ses **phrases**.

Un texte, c'est comme un village. Les **mots** sont les personnages qui y habitent, les **phrases** sont les rues où ils se promènent.

Les mots, comme toutes les personnes que nous croisons, ont leur nature et leur fonction, c'est-à-dire leur emploi. Une grande partie de cet ouvrage est consacrée à la grammaire des mots, c'est-à-dire à leur nature (sont-ils des noms, des articles, des verbes ?) ainsi qu'à leur emploi ou « fonction » (sont-ils sujets, attributs, compléments ?).

Il faut également s'occuper des phrases. Les phrases sont des rues qui conduisent les unes aux autres selon l'**itinéraire d'un texte**. Quand on parle, quand on écrit, il faut choisir un itinéraire pour énoncer l'idée qu'on veut exprimer. On peut choisir des tournures exclamatives, des tournures interrogatives. Mais la plupart des phrases qu'on utilisera seront déclaratives. La phrase déclarative se termine par un point, tout simplement. La phrase exclamative s'orne d'un point d'exclamation (à l'écrit). À l'oral, l'exclamation se traduit par un relèvement du ton de la voix. Il en est de même pour la phrase interrogative : point spécifique d'interrogation et relèvement du ton de la voix.

Vous devriez vous exercer à lire à haute voix des textes simples, peut-être en les enregistrant, afin de vous familiariser avec ces différentes formes d'élocution. Il y a aussi une manière, en parlant, de faire ressortir les « citations », lesquelles sont présentées à l'écrit par des guillemets.

Pour résumer ce qui concerne les **phrases**, on en distingue quatre types et deux formes :

- Types de phrases :
 - **Déclarative** (se termine par un point).
 - **Interrogative** (comporte une question. Se termine par ?).
 - **Exclamative** (se termine par !).
 - **Injonctive** ou impérative (donne un ordre. Se termine aussi, habituellement par !).
- Formes :
 - affirmative ;
 - négative.

Retenez ces explications, pour le cas où l'on voudrait vous piéger dans l'épreuve de français, avec une question sur ce point précis.

Le but de cet ouvrage est de réactiver vos souvenirs scolaires. Vous y trouverez donc des rappels indispensables ainsi que des « trucs » ou astuces pour éviter les fautes les plus criantes ou choisir la bonne réponse quand on vous en présente plusieurs. Mémorisez ces astuces, faites votre auto-évaluation en répondant à toutes les questions des exercices proposés. (Comparez vos réponses à celles du corrigé proposé dans chaque fiche. Le nombre de points à gagner vous sera clairement indiqué).

En fiche 15, vous tenterez l'expérience d'un examen blanc.

En fiches 29 et 30 (fin de parcours, donc), vous affronterez deux situations de concours.

Vos nouveaux acquis et vos propres souvenirs réactivés vous permettront de gagner les points indispensables pour réussir le concours que vous préparez.